

Fiche pays producteur

La banane aux Antilles françaises

par Noémie Cantrelle et Carolina Dawson, avec la collaboration de Denis Lœillet, Thierry Lescot et JM. Risède

Deuxième zone européenne de production de banane derrière les Canaries, les Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique) font face à de nombreux défis, parmi lesquels des aléas climatiques fréquents, des coûts de production élevés et une réglementation phytosanitaire de plus en plus restrictive. Malgré ces contraintes grandissantes et une production sous la barre des 200 000 tonnes depuis ces trois dernières années, la filière antillaise résiste et se transforme en profondeur. D'une part, le tissu productif a su s'adapter, et ce très rapidement, aux principes et techniques de l'agroécologie en milieu tropical, pour faire face à l'évolution du cadre réglementaire européen en termes d'utilisation de pesticides. D'autre part, et grâce à une stratégie aval axée sur la différenciation et la durabilité, la filière a su tirer profit de la demande des consommateurs de disposer de produits sains et d'origine française. Grâce à cela, la banane produite aux Antilles françaises, reconnues comme laboratoire mondial des bonnes pratiques sociales et environnementales pour la banane, jouit aujourd'hui d'un ancrage fort sur le marché français métropolitain.

© Brigitte Pogam



LA BANANE FRANÇAISE INNOVER POUR UN FUTUR MEILLEUR

Aujourd'hui plus que jamais, les 600 producteurs de la filière se mobilisent pour développer de nouvelles façons de produire et de consommer. Nous innovons pour l'agroécologie, avec la sélection variétale, les plantes de couverture et l'agroforesterie. Nous innovons pour une agriculture qui fait de la biodiversité sa meilleure alliée, qui rémunère justement les producteurs et qui apporte du plaisir à tous.

Aujourd'hui plus que jamais, nous innovons pour un futur meilleur.



#bananeguadeloupemartinique



Historique

C'est au cours du XVI^e siècle que la banane a été introduite aux Antilles françaises depuis les îles voisines colonisées par les Espagnols. Les guerres, où s'affrontèrent Espagnols, Anglais, Français et Hollandais dans toute la Caraïbe, ont stimulé les échanges entre îles et favorisé, en particulier, l'implantation de cultures vivrières de secours et de réserves pour les différentes marines et les populations locales. Les colons français, arrivés en Martinique et en Guadeloupe au XVI^e siècle, n'ont d'abord utilisé le bananier que comme plante d'ombrage dans les plantations de cacaoyers et de caféiers.

C'est bien plus tardivement, à partir de la fin des années 1920, que la banane dessert est devenue une culture de diversification et d'exportation aux Antilles. Rapide à mettre en œuvre et à produire, notamment à la suite des passages de cyclones ravageant les cultures de café et de cacao, elle a été considérée avec intérêt par les agriculteurs et s'est développée rapidement en apparaissant comme une alternative crédible à la culture sucrière traditionnelle. La production bananière se développa alors dans un paysage agricole morcelé, en coexistence avec des productions vivrières et des activités d'élevage. Elle est rapidement devenue une des premières spéculations agricoles tant en Martinique qu'en Guadeloupe, parallèlement à la canne à sucre.





*Le laboratoire de production
de vitroplants de fruitiers tropicaux*

Votre spécialiste du vitroplant de bananier



Une gamme unique de variétés d'élite

Nos engagements

Les sélections élités les plus productives

Des régimes d'une qualité inégalée

Homogénéité au champ optimale

Les meilleures garanties sanitaires du marché

Une réactivité à toute épreuve



Tél : +33 (0)4 67 55 34 58

Fax : +33 (0)4 67 55 23 05

vitropic@vitropic.fr

*ZAE des Avants
34270 Saint Mathieu de Tréviérs
FRANCE
www.vitropic.fr*



Localisation Martinique

Bordée par l’océan Atlantique à l’Est et la mer des Caraïbes à l’Ouest, la Martinique s’étend sur environ 70 km de long et 30 km de large. Cette île d’origine volcanique se caractérise par un relief varié et accidenté. Au nord, le relief est montagneux, avec le volcan de la montagne Pelée et des massifs volcaniques d’où s’écoulent les principales rivières, et le climat est de type tropical humide avec une alternance de saisons sèches et humides. Au sud, on trouve une succession de plaines et de collines, culminant à moins de 500 mètres d’altitude, et le climat y est plutôt sec. Le centre de l’île se caractérise par des plaines généralement peu étendues et fragmentées. La gamme des sols est variée à la Martinique. La sole bananière s’étend sur 6 900 ha (chiffre de 2019 dont surfaces en jachère). Avant 1990, la sole bananière était concentrée à environ 60 % dans le nord-est Atlantique, dans la zone du Lorrain et du Marigot. La culture dans le sud-est de la Martinique n’est devenue possible que grâce au développement de l’irrigation à partir des années 1990, dans la zone du Vauclin.

Banane – Antilles françaises – Sole bananière en hectares

		2015	2017	2019
Surface en banane	Guadeloupe	2 013	1 859	1 471
	Martinique	5 708	4 567	5 059
	Filière BGM	7 720	6 426	6 530
Surface en jachère	Guadeloupe	627	616	1 379
	Martinique	1 024	2 320	1 839
	Filière BGM	1 651	2 935	3 218
Sole bananière totale	Guadeloupe	2 639	2 474	2 850
	Martinique	6 732	6 887	6 897
	Filière BGM	9 371	9 361	9 748

Sources : professionnels et autorités nationales



MER DES CARAIBES

Canal de la Martinique

OCEAN ATLANTIQUE

Martinique
6 900 ha

Zones de production de banane



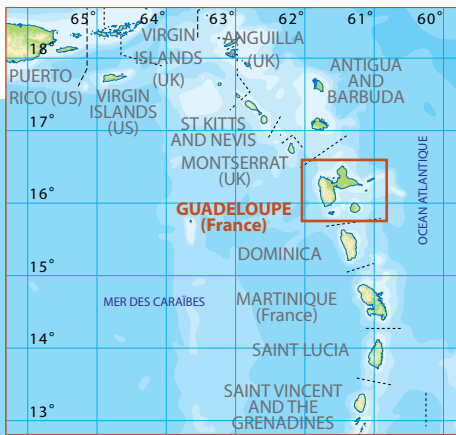
0 km 10 20

Canal de Sainte-Lucie

Carte élaborée d'après les données de la DAAF Martinique

Localisation Guadeloupe

D'une superficie de 1 438 km², la Guadeloupe est la plus grande île des Antilles françaises. Elle se situe au milieu de l'arc formé par l'archipel des Antilles, dans le groupe des îles du Vent. Elle est composée de deux îles jumelles séparées par un étroit canal de mer appelé « Rivière Salée » : Grande-Terre à l'est, au relief plat, et Basse-Terre à l'ouest, au relief accidenté et dominée par le volcan de la Soufrière (1 484 mètres). Près de 80 % des exploitations bananières sont localisées sur les larges pentes aux sols volcaniques très fertiles de Basse-Terre. La pluviométrie annuelle est élevée (entre 2 000 et 3 500 mm dans les zones bananières), mais inégalement répartie en raison du relief et d'une période moins arrosée de décembre à mai, appelée Carême. Ainsi, sur les plateaux calcaires de Grande-Terre, zone traditionnelle de production de la canne à sucre, l'irrigation est nécessaire. La sole bananière s'étend sur 2 850 ha (chiffre de 2019 dont surfaces en jachère).



Guadeloupe
2 850 ha

Zones de production de banane



Carte élaborée d'après les données de la DAAF Guadeloupe

Production Martinique

La croissance de la production de 2008 à 2014 est liée en particulier au renouvellement des plantations et aux meilleurs rendements obtenus, notamment grâce à la mise en place et à la généralisation de techniques de culture novatrices valorisant la prophylaxie et une meilleure gestion de la fertilité, dans le cadre du Plan Banane Durable (cf. encadré Plan Banane Durable) élaboré avec le soutien de l'État et des aides européennes (cf. encadré POSEI). Les rendements sont ainsi remontés en moyenne à 32.5 tonnes/ha en 2015 (hors jachères), même s'ils vont de 10 tonnes/ha dans les petites exploitations de moins de 5 ha, jusqu'à 50 tonnes/ha dans les exploitations de 50 ha et plus. Les producteurs ont mis en place et généralisé des pratiques issues de l'agroécologie. Cette mutation vers un système de production plus vertueux, mais plus demandeur en main d'œuvre, s'est accompagnée d'un mouvement de concentration. La taille moyenne des exploitations est passée de 12.1 ha en 2002 à près de 20 ha en 2015 (hors jachères). La production repose aujourd'hui sur des structures de taille moyenne, très spécialisées en banane. Ainsi, en l'espace de sept ans et en avance sur les engagements pris sur la réduction de l'utilisation des pesticides, le secteur est devenu une référence en termes de minimisation des impacts environnementaux, tout en continuant d'offrir à ses salariés des conditions sociales d'un très bon niveau. Il reste l'un des poumons économiques de l'île : premier employeur privé avec 10 000 salariés travaillant pour la filière à l'échelle des Antilles françaises, soit 63 % de la main d'œuvre agricole.

Face à la pression de l'urbanisation, la surface agricole utile (SAU) est en baisse depuis plus de vingt ans. La SAU ne représente plus que 21.9 % du territoire, contre 28.4 % en 2000. Cette baisse globale est également sensible dans le secteur bananier, deuxième activité agricole en termes de surface derrière la production herbagère pour l'élevage et devant la canne à sucre. Les surfaces de bananeraies productives sont passées de 7 400 ha en 2002 à seulement 5 000 ha en 2019.

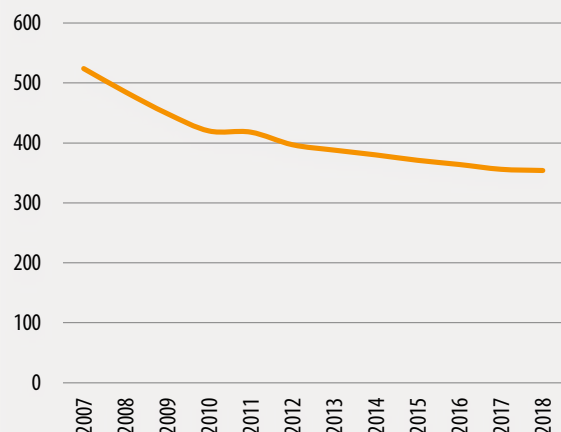
Parallèlement, en quinze ans, le nombre d'exploitations orientées vers la banane d'exportation a quasiment été divisé par deux, passant de 688 en 2003 à seulement 354 en 2018. En effet, outre la concurrence accrue sur le marché européen et la réforme des aides à la production, les coûts de production sont élevés. Le salaire minimum brut est de l'ordre de 1 500 euros par mois et les employés bénéficient des avantages du droit du travail français.

Il n'en reste pas moins que les aléas climatiques sont fréquents et structurent la production : à la suite du cyclone Dean, la totalité de la sole bananière martiniquaise a été ravagée et la production a atteint son plus bas niveau en 2007. Suite à cela, les surfaces et la production ont entamé une phase ascendante, et ce malgré la survenue du cyclone Tomas en 2010 et des tempêtes tropicales Rafaël en 2012 et Chantal en 2013. En 2015, les quantités exportées ont quasiment atteint 200 000 tonnes. Cependant, plus récemment et notamment depuis 2016 et 2017, à la suite des tempêtes tropicales Matthew et Maria, la baisse de la production et des surfaces s'est confirmée. En 2019 et 2020, une sécheresse sévère a frappé la Martinique, réduisant encore un peu plus la production.



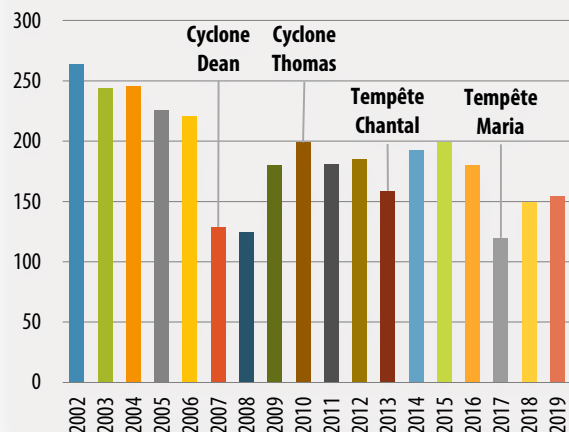
Banane - Martinique - Nombre d'exploitations

(sources : Commission européenne, ODEADOM)



Banane - Martinique - Evolution des volumes commercialisés

(en 000 tonnes | sources : Commission européenne, ODEADOM)

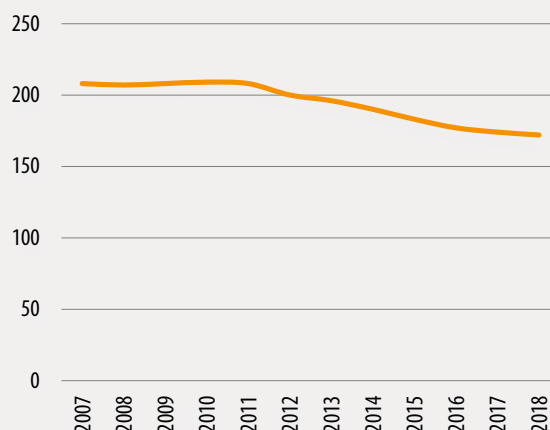


Production Guadeloupe

Les exploitations sont de petite taille pour des raisons topographiques ainsi qu'historiques, avec une majorité de petits et moyens producteurs. À partir de 2010, la production s'est nettement développée avec un record historique atteint en 2014, plus de 70 000 tonnes produites sur des surfaces de l'ordre de 2 000 ha, soit des rendements de près de 35 tonnes/ha. Ce succès est lié à la relance de la production engagée en 2006 et confortée par le Plan Banane Durable, à un encadrement bien adapté aux structures de production particulières de la Guadeloupe et aux gains de compétitivité découlant de la concentration des surfaces. Cependant, un net recul du secteur bananier est observé depuis les années 1980 et s'explique par une pression foncière forte, due à une démographie dynamique. Les projets d'urbanisme réduisent l'accès au foncier agricole et rendent difficile l'installation des jeunes agriculteurs. Résultat, la surface agricole utile guadeloupéenne a diminué de 25 % depuis le début des années 2000. La sole bananière productive est passée d'environ 2 000 ha en 2015 à 1 400 ha en 2019. À cela s'ajoutent des coûts de production élevés. En effet, à la différence de la canne surtout située dans les grandes plaines de Grande-Terre, la production bananière se concentre dans des zones pas toujours mécanisables du fait du relief accidenté (zones de montagne). La culture est donc très consommatrice en main d'œuvre, cette dernière bénéficiant du droit du travail français. De plus, le climat tropical soumet la production à des aléas climatiques relativement fréquents : cyclones, coups de vent en 2007, 2010 et 2011, pluies de cendres volcaniques en 2010 et sécheresse en 2015, 2019 et 2020.

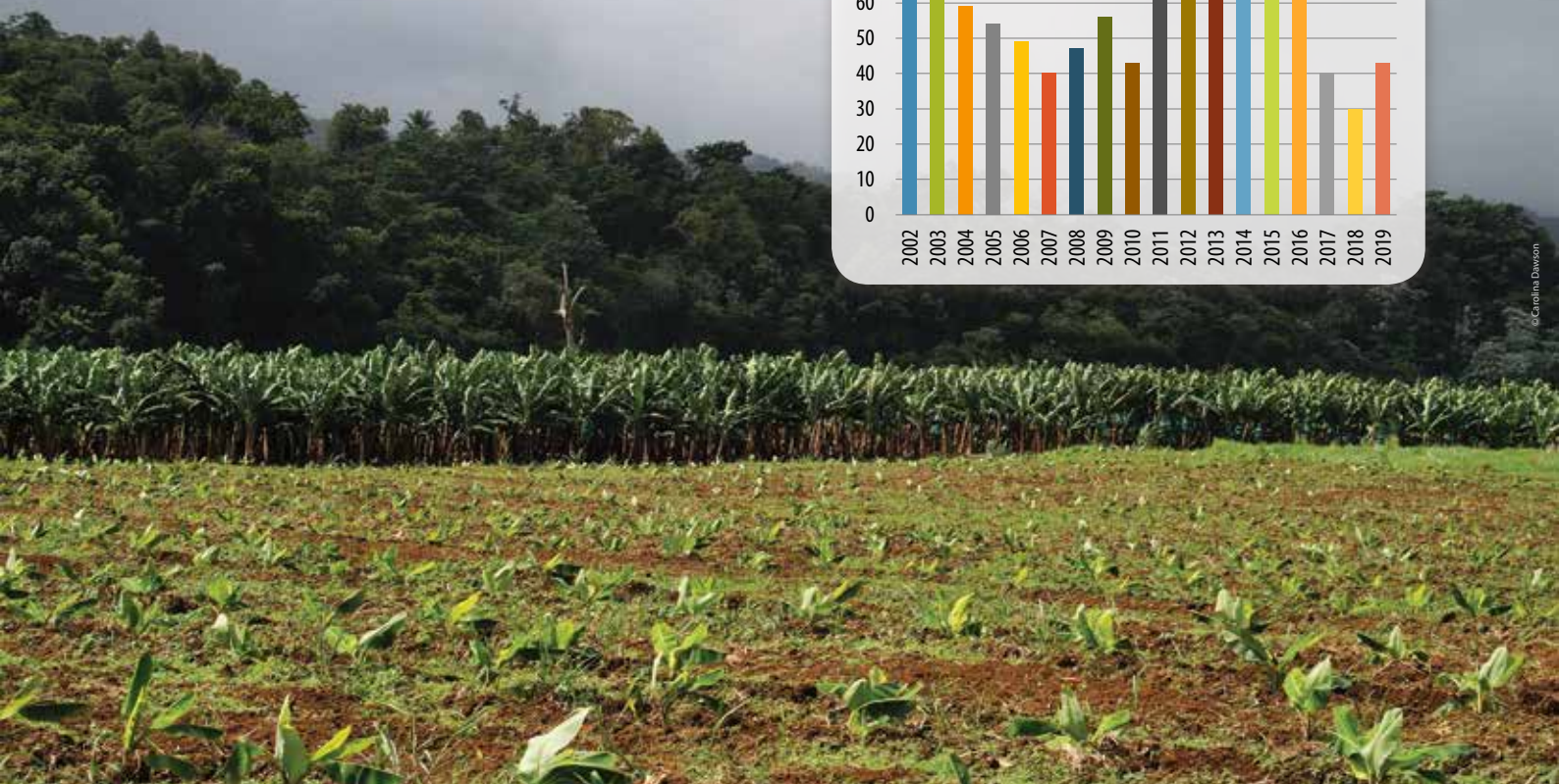
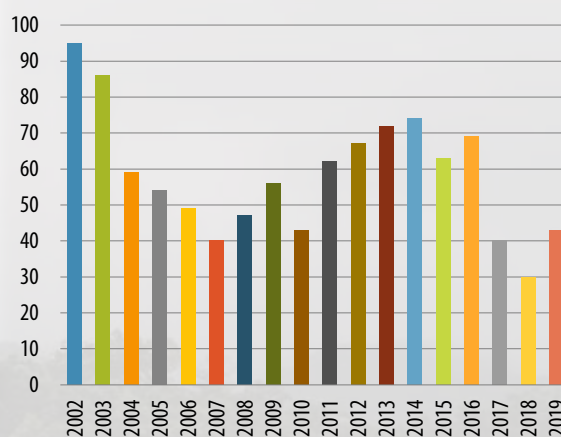
Banane - Guadeloupe - Nombre d'exploitations

(sources : Commission européenne, ODEADOM)



Banane - Guadeloupe - Evolution des volumes commercialisés

(en 000 tonnes | sources : Commission européenne, ODEADOM)



© Carollina Dawson

Agronomie

Les contraintes agronomiques et climatiques sont fortes sur les deux îles. Les nématodes phytoparasites et les charançons ne sont plus pour l'heure un problème de premier ordre, grâce à une politique d'assainissement patiente : gestion agroécologique du parasitisme tellurique avec un recours massif aux jachères, aux rotations culturales et au matériel sain de plantation – en l'occurrence les vitroplants. En revanche, c'est le contrôle de la cercosporiose noire, apparue en 2010 à la Martinique et en 2012 en Guadeloupe, qui pose le plus de difficultés. La gestion de la cercosporiose est devenue d'autant plus complexe que la filière a dû s'adapter à l'arrêt de l'autorisation du traitement aérien pour la lutte. En outre, l'interdiction progressive de l'utilisation de plusieurs molécules, ainsi que la réduction du nombre de traitements autorisés rendent la gestion de la maladie extrêmement complexe.

En deux décennies, le modèle de production antillais a donc fondamentalement changé, pour adopter un ensemble de principes et de techniques relevant de l'agroécologie : traitement contre les cercosporioses sur avertissement, matériel sain de plantation (vitroplants), piégeage des charançons à l'aide de phéromones, effeuillages sanitaires, couverts végétaux à base de plantes de service valorisés sous forme d'associations aux bananiers ou de rotations culturales, jachères assainissantes, etc. Au fil du temps, la Martinique et la Guadeloupe sont devenues, et de très loin, les zones de pro-

duction et d'exportation de banane dessert, situées en zone tropicale humide, parmi les plus performantes en matière d'atténuation et de réduction des impacts environnementaux. Cette maîtrise agrotechnique donne la possibilité aux producteurs de proposer une large gamme de produits permettant de valoriser sur un plan commercial les efforts faits au champ. Cela va du Bio, dont l'offre récente a vocation à se développer, au zéro résidu de pesticides, en passant par le zéro pesticide ou encore des gammes à façon comme la banane Filière Qualité Carrefour.

Les efforts portent aussi sur la diversification variétale. Le Cirad, en appui à la filière de production et en interaction avec l'IT2, a développé un programme de création conventionnelle et de sélection variétale, qui vise à obtenir des variétés tolérantes ou résistantes aux maladies et ravageurs, mais aussi à diversifier un modèle de production basé depuis des décennies sur le seul groupe Cavendish. La Pointe d'Or®, qui affiche une très bonne résistance à la cercosporiose noire, est la première variété issue de ce programme à être produite aux Antilles françaises et à faire l'objet d'une tentative de commercialisation en France.



© Carollina Dawson

Organisation

Les producteurs sont regroupés depuis 2012 au sein de deux organisations de producteurs : Banamart en Martinique et Les Producteurs de Guadeloupe (LPG) en Guadeloupe. Alors qu'en 2004 coexistaient en Martinique quatre groupements de producteurs (Sicabam, Gipam, Cobamar et Banalliance), depuis le 1^{er} janvier 2012 Banamart est devenue l'unique organisation de planteurs martiniquais.

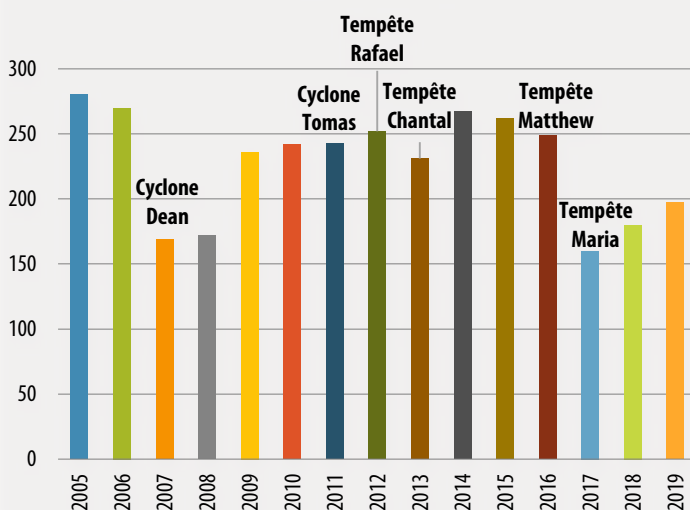
Les exportations des deux îles passent toutes par un même canal de commercialisation : l'Union des groupements de producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique (UGPBAN), qui fédère depuis 2003 l'ensemble des organisations de producteurs des Antilles françaises. En janvier 2009, les mûrisseries du groupe Fruidor (9 en métropole) sont venues compléter et renforcer l'offre de services de cette filière de production, avec une capacité de mûrissage de l'ordre de 200 000 tonnes. En janvier 2020, le groupe a acquis trois nouvelles mûrisseries de l'entreprise Canavese, avec un potentiel de 39 000 tonnes, ce qui porte la capacité de mûrissage de Fruidor à 240 000 tonnes, positionnant l'entreprise comme le leader en France.

En 2015, des aménagements industriels sur mesure des entrepôts de Dunkerque ont été réalisés par l'UGPBAN dans le cadre du lancement du concept de « francité » de la banane antillaise, qui se démarque par un packaging innovant. Les bananes, déjà prédécoupées en bouquets de 3, 5 ou 6 doigts, sont réemballées dans des cartons de 14.5 kg net en open top de 80 fruits et sont enrubbannées par lots ou bouquets avant d'être mûries dans le réseau Fruidor. Cet important investissement financier et humain s'inscrit dans une démarche de différenciation visant à valoriser l'origine. La banane « francité » enrubbannée représente aujourd'hui de 15 à 17 % de l'offre totale des Antilles.

Afin d'offrir à leurs clients un large éventail de produits et de leur garantir un approvisionnement en cas d'aléa climatique en Martinique et Guadeloupe, les mûrisseries se fournissent auprès d'une large gamme d'origines. Cette organisation unifiée a permis de dynamiser le secteur par la mise en place de politiques commerciales et promotionnelles efficaces.



Banane - Antilles - Evolution des volumes commercialisés
(en 000 tonnes | sources : Commission européenne, ODEADOM)



De nombreux organismes publics français appuient également le secteur. L'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) gère le programme POSEI de l'UE, qui apporte des aides à la production permettant de compenser le manque de compétitivité des origines européennes face aux autres fournisseurs du marché de l'UE (dollar, ACP – cf. encadré POSEI). Lors de la mise en place en 2008 du premier Plan Banane Durable, l'Institut Technique Tropical (IT2) a été créé. Il participe à la coordination des actions de recherche & développement et à la bonne diffusion des connaissances techniques dans les exploitations agricoles. Les centres de recherche français, et en premier lieu le Cirad, sont en charge localement de la recherche agricole et entretiennent des relations très étroites avec la profession, et cela depuis longtemps. Enfin, la Direction de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt de Martinique (DAAF), antenne régionale du ministère de l'Agriculture français, assure l'accompagnement de la profession agricole. On peut aussi citer les Chambres d'agriculture ou encore le Fafsea (formation).

Exportations

Deuxième zone européenne de production de banane après les Canaries, les Antilles expédient la quasi-totalité de leur production en France métropolitaine. Après avoir plafonné autour de 250 000 tonnes entre 2014 et 2016, les volumes expédiés peinent aujourd'hui à atteindre 200 000 tonnes. En effet, depuis le passage des cyclones Matthew et Maria en 2017 et 2018, et du fait de contraintes grandissantes en production, les exportations n'ont jamais réussi à retrouver leur niveau historique.

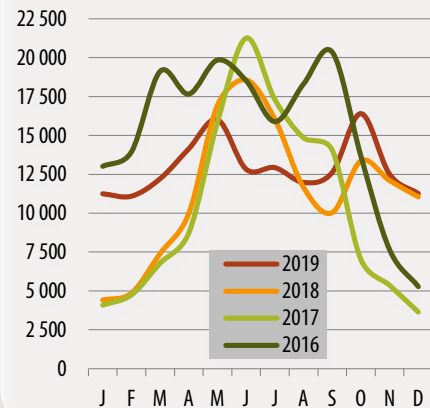
Sur le marché français métropolitain, les bananes de Martinique et Guadeloupe détiennent de 25 à 30 % de parts de marché, le reste revenant aux origines ACP et dollar. La banane antillaise a su, en quelques années, renforcer son positionnement sur le marché français, grâce à une nouvelle segmentation et à des efforts de marketing axés sur l'origine France. De plus, l'engouement récent pour le « consommer français/local » a également fortement contribué à son ancrage sur le marché.

Les bananes de Martinique et Guadeloupe (BGM) sont segmentées en plusieurs gammes. D'une part, la section *Planteur* (premium), respectant un cahier des charges strict, et la section *Pays* (seconde catégorie), qui sont toutes deux cultivées en plaine. La section *Montagne* provient, quant à elle, d'une culture produite à plus de 250 m d'altitude.

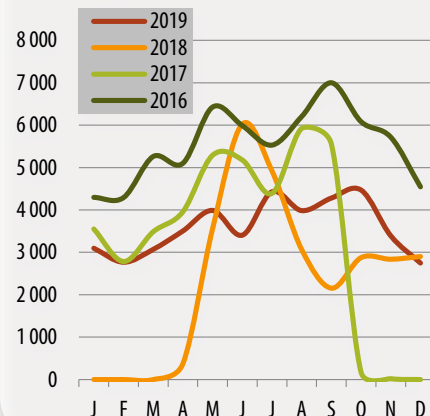
La stratégie de segmentation a été renforcée en 2015 avec la mise en place de la banane française vendue au doigt, et poursuit encore sa progression en se diversifiant. Aujourd'hui, on ne compte pas moins de trois produits différents enrubannés : la *banane française*, la *banane française enfant* et la *banane française équitable*. La *banane enfant* est caractérisée par une taille plus petite et un poids inférieur, permettant de valoriser les petits fruits. Depuis 2017, la *banane française équitable* certifiée, quant à elle, les fruits venant de petites exploitations (4 hectares en moyenne) et assure un revenu supérieur de 20 % au prix moyen annuel du premium. Enfin, la *banane française Bio* a vu le jour depuis peu, mais les quantités sont encore très limitées avec seulement 500 tonnes en 2019.

La diversification variétale est aussi un axe de développement avec, pour la première fois en 2020, une tentative de mise en marché d'une nouvelle variété (non OGM) : la *Pointe d'Or*®. Les fruits de cette nouvelle variété présentent des caractéristiques différentes de la Cavendish en termes de goût, de grade, de longueur, de sensibilité aux chocs, etc. Aussi, une phase test d'adaptation et de mise au point aux contraintes logistiques et marketing de l'aval de la filière est actuellement en cours.

Banane - Martinique - Arrivages mensuels en Europe (en tonnes | sources professionnelles)



Banane - Guadeloupe - Arrivages mensuels en Europe (en tonnes | sources professionnelles)



Logistique

La logistique est commune entre les producteurs de Martinique et de Guadeloupe. Quatre porte-conteneurs de la CMA-CGM (dédiés à la ligne Martinique - Guadeloupe - Dunkerque - Zeebrugge - Rotterdam - Le Havre - Montoir) assurent l'intégralité du transport des bananes vers l'Europe à un rythme hebdomadaire. La durée de transport est de 13 jours : un départ par semaine de Fort-de-France (Martinique) le mercredi, un passage à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le samedi et une arrivée 9 jours plus tard au port de Dunkerque (France) le lundi. Depuis 1998, la majorité des volumes sont débarqués à Dunkerque, où deux structures se chargent du dépotage des conteneurs, du contrôle qualité et de la gestion des expéditions vers les mûrisseries.





Le Plan Banane Durable

Lancé en 2008 par le ministère français de l'Agriculture, le Plan Banane Durable a pour objectif premier de réduire l'usage des pesticides dans les systèmes de culture de banane des Antilles, et de promouvoir une production agricole plus durable en matière environnementale, économique et sociale. Il réunit la filière banane de Guadeloupe et Martinique, l'Institut technique tropical (IT2), les collectivités locales et le Cirad. Il relève de la même logique qui a guidé le Grenelle de l'environnement et le Plan Ecophyto, qui prévoyait de réduire de moitié les quantités de pesticides utilisées à l'échéance 2018. Il intègre notamment un volet de R&D et un volet socio-économique visant à valoriser et à préserver la main d'œuvre agricole et à maintenir la production, moteur de l'économie locale aux Antilles.

Le bilan réalisé sur le premier Plan Banane Durable 2008-2013 a salué les bons résultats obtenus par la filière en matière d'environnement : l'objectif d'une réduction significative de l'usage des pesticides en bananeraie a été atteint, avec par exemple en Martinique une diminution de 51 % des quantités de matières actives par hectare. Cette baisse est en grande partie liée à une réduction marquée, et inscrite dans la durée, de l'emploi de nématicides et insecticides, et dans une moindre mesure à une réduction de l'emploi d'herbicides, avec en corollaire l'utilisation croissante de plantes de services et de nouvelles techniques de plantation. La recherche et l'expérimentation sont assurées par le Cirad. De nouvelles variétés de bananiers non OGM résistantes ou tolérantes aux maladies sont ainsi recherchées et testées, et des techniques culturales innovantes respectueuses de l'environnement et de la biodiversité locale sont développées : effeuillage sanitaire contre la cercosporiose, généralisation de couverts végétaux à base de plantes de service, utilisation de pièges à phéromones contre les charçons, assainissement des sols vis-à-vis des nématodes phytoparasites par jachères et rotations culturales, etc. L'IT2 participe à la genèse et au transfert des innovations ainsi qu'à l'accompagnement des producteurs.

Avec le Plan Banane Durable, la filière traduit sa volonté de poursuivre l'appropriation des méthodes d'agriculture durable par les producteurs et de garder l'innovation au centre de sa stratégie. L'objectif n'est pas la recherche de productivité à tout prix, mais plutôt la production d'une banane durable et reconnue de tous comme telle, et qui respecte des normes socio-économiques et environnementales de très haut niveau. Le deuxième Plan Banane Durable 2016-2020 prolonge cet effort, qui a modifié en profondeur le secteur productif aux Antilles françaises et a contribué à faire des Antilles un laboratoire mondial des bonnes pratiques sociales et environnementales. Le secteur garantit ainsi aux territoires antillais une production de banane agroécologique et plus respectueuse de l'environnement et de la santé humaine, et aux consommateurs européens des fruits de haute qualité sanitaire.

Les aides POSEI

Depuis 1993, l'UE appuie la filière bananière européenne sous forme d'aides financières à la production et à l'investissement, dans le cadre de l'Organisation commune du marché de la banane (OCMB) et de la politique de cohésion sociale. Ce système de soutien a été réformé en 2006 et, depuis cette date, 278,8 millions d'euros sont versés chaque année aux producteurs européens de banane dans le cadre des programmes POSEI, qui comprennent des mesures spécifiques pour assurer la continuité et le développement des productions agricoles dans les régions ultrapériphériques, en tenant compte de leur handicap spécifique lié à l'insularité. Ce programme finance des opérations visant à stimuler et professionnaliser la production, structurer les filières, maintenir et améliorer le niveau de vie des producteurs (revenu, emploi, etc.) en fonction du niveau qualitatif et quantitatif de leur production.

Sur cette enveloppe totale annuelle destinée à la banane, 129,1 millions d'euros (soit 46 % du total) sont attribués aux Antilles françaises, la Martinique en recevant 75 %, soit un peu plus de 96 millions d'euros, et la Guadeloupe 25 %, soit un peu plus de 32 millions d'euros. Les planteurs doivent maintenir un niveau de production minimum (80 % de la référence historique en année normale, hors aléa climatique) pour recevoir une aide complète. Depuis la campagne 2018, les planteurs engagés dans la production de banane biologique peuvent accéder à l'aide POSEI, avec un aménagement du calcul qui tient compte de la perte de rendement potentielle liée au mode de production biologique. Enfin, depuis la campagne 2020, un dispositif spécifique permet aux planteurs subissant des pertes de rendement importantes à cause de la cercosporiose noire, et mettant en œuvre des pratiques durables pour sa gestion (effeuillage), d'accéder à des aménagements du calcul de l'aide.

Dans le cadre de la renégociation septennale du budget de l'UE et de la réforme de la PAC, des négociations sont en cours pour l'ensemble des aides agricoles allouées par l'Union européenne pour la période 2021-2027. Si des interrogations pèsent sur l'évolution de l'enveloppe globale POSEI, notamment en raison du départ d'un contribuable majeur au budget de l'UE, le Royaume-Uni, le parlement européen s'est positionné sur un maintien de l'enveloppe pour la période 2021-2027. La décision finale devra être rendue publique fin 2020.